Jard sur Mer
destination nature
Sud Vendée

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

INSCRIPTIONS
ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

☞ **Nom et prénom de la mère :** _____
Nom et prénom du père : _____
Adresse des parents : _____
/__/__/__/__/__/ _____

☞ **Enfants à inscrire**

Prénoms	Date de naissance

☞ **Numéros de téléphone en cas de besoin :**

Domicile : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/
Portable du père : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/
Travail du père : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/
Portable de la mère : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/
Travail de la mère : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Nous vous autorisons, en cas d'accident dans le cadre du restaurant scolaire, à faire donner à notre (nos) enfant(s) les soins nécessaires par le médecin le plus proche.

☞ **Fréquentation du restaurant**

❑ Régulièrement tous les jours de la semaine

❑ Régulièrement un ou plusieurs jours fixes dans la semaine
❑ Lundi ❑ Mardi ❑ Jeudi ❑ Vendredi
(Cocher les jours de fréquentation)

❑ Occasionnellement **(règlement du repas le jour même)**

Le prix du repas est fixé à la somme de 2,20 €.

Date : /__/__/ /__/__/ /__/__/__/__/ Signature :

N.B. : **Bulletin à retourner obligatoirement <u>au restaurant scolaire</u>.**

Les personnes demeurant à Jard-sur-Mer, qui souhaitent bénéficier d'une aide au restaurant scolaire doivent retirer un dossier auprès du CCAS de la commune.

Les données collectées seront traitées par la Mairie de Jard-sur-Mer et son service de restauration à des fins de gestion des inscriptions des enfants au service scolaire. Elles seront conservées par la Mairie pour l'année en cours avant de faire l'objet d'un archivage. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation et de suppression des données vous concernant en vous adressant à la Mairie de Jard-sur-Mer.